

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 07 SEPTEMBRE 2022

Présents : Sylvie BARRIEU VIGNAL ; Sandra REBEROL ; Halima BAHI ; André GONZALEZ ; Bachra BEJAOUI ; Martine CŒUR ; Véronique JANIN ; Mélanie TRON ; Josette CHARAVEL ;

Procurations : Mickaël JEANNOT à André GONZALEZ ; Cyril PIZZUTO à Mélanie TRON ;

Absent : /

Secrétaire de séance : Halima BAHI

Madame la Présidente ouvre la séance à 18 h 15.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 15 JUIN 2022

Approuvé à l'unanimité

AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Madame Sandra REBEROL expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à une personne en grande difficulté financière et fait part de sa situation.

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre à sa charge :

- L'achat de 4 bons alimentaires d'une valeur faciale de 11 € (soit 44 €) au camion solidaire de l'association « Ensemble pour l'espoir » au bénéfice d'une administrée de la commune.

PRECISE que cette dépense sera imputée à l'article 6562.

Voté à l'unanimité : 11 voix pour.

AIDE AUX FAMILLES UKRAINIENNES POUR LA CANTINE/GARDERIE

Madame Sandra REBEROL expose aux membres de la Commission Administrative qu'il convient de venir en aide à deux familles Ukrainiennes ayant fui la guerre en Ukraine et se trouvant en grande difficulté financière. Ces familles étaient logées à St Laurent des Arbres et avaient des enfants scolarisés dans la commune pour l'année scolaire 2021/2022.

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

DECIDE de prendre à sa charge :

- La facture de régularisation de cantine et garderie du mois de juillet 2022 de ces familles ukrainiennes pour un montant total de 35 € (15 € pour une famille et 20 € pour l'autre famille)

PRECISE que ces dépenses seront imputées à l'article 6562.

Voté à l'unanimité : 11 voix pour.

ACCEPTATION D'UN DON

Madame Sandra REBEROL informe la Commission Administrative qu'il a été fait don au CCAS de la somme de 50 €

Il est proposé d'accepter ce don au profit des familles ukrainiennes afin de participer aux frais de cantine des enfants,

La Commission Administrative après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ** le don de 50 € adressé au CCAS,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer toute pièce relative à cette décision,

Voté à l'unanimité : 11 voix pour.

ORGANISATION DE LA SEMAINE BLEUE

Le contrat d'engagement pour l'animation du 7 octobre 2022 de la chanteuse Josiane ALTENBURGER a été accepté.

Une information sera faite aux St Laurentais pour la semaine bleue part des affiches.

Etude des devis pour le traiteur.

Le menu du HK a été validé par le CCAS :

Tarte aux pommes + 1 verrine au tiramisu

Boisson (jus de fruit et mousseux)

Pour 12 € par personne.

Voir date limite pour bloquer la commande.

DIVERS

Fermeture de la boutique alimentaire de Roquemaure. Les personnes seront redirigées vers « ensemble pour l'Espoir ».

Dotation de VEOLIA de 1550 € pour les personnes en difficulté, sur dossier, uniquement pour l'eau potable.

Ouverture de la maison médicale de garde à Bagnols-sur-Cèze le mois de juillet 2022. En semaine de 20h à 23h, le samedi de 12 h à 20 h et le dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h.

Semaine rose : Idée de suspension de vêtements rose au niveau du rond-point place Vigan Braquet. Une demande aux St Laurentais va être faite par Facebook et sur le site officiel de la mairie.

Prochaine réunion du CCAS le 5 octobre 2022 à 18 h.

La séance est levée à 19h45.

La Présidente,

Sylvie BARRIEU VIGNAL

